

Le Courrier

FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE

du retraité

LE 49.3 : LOIN D'ÊTRE UN CADEAU DE NOËL

DOSSIER

POUVOIR D'ACHAT

ACTUALITÉ

- > SERVICES PUBLICS ET FONCTION PUBLIQUE
- > AIDES SOCIALES
- > PRÉLÈVEMENT A LA SOURCE

NOTRE ASSOCIATION

- > H.C.F.E.A
- > POLE DES RETRAITES
- > RÉGIONALES
- > CONGRES DE DAX



**L'inflation à
l'assaut des
pensions**



Sommaire

3. ÉDITORIAL

Inflation, pouvoir d'achat, inégalités...

4 - 7. ACTUALITÉ

Billet d'humeur

Services publics et fonction publique : détérioration en continu.

Aides sociales : des milliards d'euros non réclamés

Prélèvement à la source : le bilan

8 - 9. NOTRE ASSOCIATION

Congres de Dax

H.C.F.E.A

Régionales

Pôle des retraités

10 - 11. DOSSIER

Pouvoir d'achat

12 - 13. MAGAZINE

Un nouvel élan pour le service public

Pratique

EHPAD : la répression des fraudes

14. NOS ADHÉRENTS ONT DU TALENT

TEXTE

EN CHIFFRES

15. COURRIER DES LECTEURS



ENCART FRANCE ABONNEMENTS

Revue de la Fédération générale des retraités de la Fonction publique de l'État, territoriale et hospitalière, des établissements industriels de l'État et de leurs ayants cause.

Directeur de la publication : Jean Pierre Lançon

Rédacteurs : Jean-Pierre Laurent, Jean-Pierre Lançon, Jacques Fogliarini, Marc Veyrat, Jacques Brillet

Abonnement annuel 2022 au *Courrier du retraité* : 6 numéros = 30 euros

Rédaction et administration

20 rue Vignon 75009 Paris

01 47 42 80 13

Courriel : secretariat@fgrfp.org

Internet : <http://www.fgrfp.org>

Réalisation et Impression :

Le Réveil de la Marne - Epernay

Dépôt légal : à parution

ISSN : 0152-4224

N° Commission paritaire : 0327G06323

Qui peut adhérer à la FGR-FP ?

Les retraité(e)s (ainsi que les veufs ou veuves) des trois fonctions publiques, État, hospitalière, territoriale.

Comment adhérer à la FGR-FP ?

- soit en maintenant son adhésion à l'un des syndicats ou associations (ARFEN, ANRENT, Guadeloupe) de fonctionnaires affiliés
- soit comme adhérent direct auprès de la section départementale de votre lieu de résidence.

Pour tous renseignements concernant l'adhésion à la FGR-FP ou l'abonnement au *Courrier du retraité* appelez le secrétariat de la FGR-FP au **01.47.42.80.13**

En tant qu'adhérent direct, par notre intermédiaire, vous êtes susceptible de recevoir des informations ou des propositions d'autres organismes ou sociétés.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case et renvoyer ce talon au siège national (FGR-FP 20 rue Vignon 75009 Paris) avec vos coordonnées. Elles seront alors réservées à l'usage exclusif de la FGR-FP.





Éditorial de J. BRILLET

Inflation, pouvoir d'achat, inégalités...

Du jamais vu depuis 1985. La hausse des prix à la consommation a progressé de 6,2 % en octobre. Cette hausse n'est qu'une moyenne. Les prix de l'énergie ont progressé de 19,2 %, les produits frais de 16,9 % et l'alimentaire de 11,8 %. Et ce ne sont pas les déclarations de la patronne de la FNSEA qui vont rassurer, annonçant une très forte augmentation des prix de l'alimentaire dans les semaines à venir... L'INSEE affirme cependant que le revenu des français (+ 0,8 % au second trimestre) se maintient et que si la situation est tendue, il n'y a pas décrochage.

Tout est moyenne. Le calcul du pouvoir d'achat est basé sur l'ensemble des revenus, salaires, immobilier, épargne

est qu'une augmentation des salaires ou des pensions induirait de fait un effet mécanique sur l'augmentation des prix.

Ils le disent, Est-ce vrai ?... Ce qui est vrai, par contre, c'est qu'ils veulent contenir à l'intérieur des revenus existants la redistribution entre salaires, pensions et revenus du capital. Et pourtant, les marges existent pour des augmentations nettes de salaires et de pensions. Mais pour se défendre, Bruno Lemaire ne voit toujours ni de « super profits » ni Total notamment, qui vient d'annoncer un bénéfice de 6,4 milliards d'euros sur le dernier trimestre...

Il n'y a donc pas de fatalité. Il n'y a pas un grand marché qui organise la pauvreté. Il n'y a que des décisions politiques.

Le choix de ce gouvernement est de clairement soutenir les revenus du capital en faisant payer l'inflation par une évolution faible des salaires et des pensions. Dans ce cadre, les montants des dépenses publiques ainsi que ceux des prélèvements obligatoires sur les salaires doivent baisser. Les conséquences de cette orientation sont concrètes : durcissement de l'indemnisation du chômage, rétrécissement des services publics, réformes des retraites, accès aux soins, asphyxie de l'hôpital public ...

Avec le groupe des neuf, nous opposons la volonté de faire entendre la voix des retraités, cohérents avec les actifs.

C'est par la revalorisation des pensions que nous pourrions compenser la perte du pouvoir d'achat. Un bilan exhaustif de l'évolution du pouvoir d'achat a été élaboré par le groupe des neuf.

De ce bilan, nous devons en tirer les conséquences en termes d'actions.

Elles sont urgentes, nécessaires.

A nous de les faire vivre... notre avenir est aussi entre nos mains.

“ Cette inégalité flagrante devant l'inflation ne peut être réduite que par une augmentation globale des salaires et des pensions. ”

et revenus du capital. La moyenne permet de cacher une immense inégalité devant l'inflation. Les 3/4 de la population qui ne vivent que de leurs salaires ou de leurs pensions subissent de plein fouet un violent décrochage. Cette inégalité flagrante devant l'inflation ne peut être réduite que par une augmentation globale des salaires et des pensions.

E. Macron, dans sa dernière intervention télévisée, refuse d'emblée toute augmentation générale des salaires et plaide pour des recours ponctuels aux primes (défiscalisées bien sûr).

La rhétorique que l'on serine à nouveau

■ PARIS, Le 21 novembre 2022



67^{ème} CONGRÈS NATIONAL DE LA FGR-FP

4 au 6 avril 2023



Le 67^{ème} Congrès National
se déroulera à **Dax**
dans le département des **Landes**



Ce congrès se déroulera dans un contexte particulièrement inquiétant mais aussi porteur d'espoir au vu des convergences des forces syndicales et politiques, que ce soit pour la défense des Services Publics, pour la hausse des salaires et des pensions ou contre le recul de l'âge de départ à la retraite. Cette situation nouvelle nous appelle à la mobilisation. Elle nous ouvre la perspective de gagner des conquêtes sociales, après des décennies de recul, éloignant ainsi le spectre de l'extrême-droite au pouvoir.

La FGR-FP, défendant les intérêts des fonctionnaires retraité-e-s, s'inscrit naturellement dans ce combat.

Son orientation, ses convictions et ses revendications au sujet de la Protection sociale, de la Fiscalité et de la Fonction publique, son activité au sein du Groupe des 9, du Pôle des Retraités, dans les départements au sein des CDCA et, enfin, sa diversité, son fonctionnement en font une force vivante

Ce prochain congrès doit être l'occasion de son renforcement militant et d'un rajeunissement indispensable.

PARTICIPATION AU CONGRÈS

Tout.e adhérent.e (direct.e, syndiqué.e ou membre d'une association affiliée) à jour de cotisation peut participer à ce congrès, soit à titre « d'auditeur libre » (sans droit de vote), soit à titre de délégué.e d'une section, d'un syndicat ou groupement affilié.

Les inscriptions se feront par Internet directement auprès de l'Office de Tourisme de DAX.

Le lien d'accès sera communiqué aux sections départementales dans le courant du mois de décembre. Il sera également indiqué sur le site internet de la FGR-FP [fgrfp.org], rubrique **PAGE SPECIALE CONGRÈS**.

Ce lien sera actif du **2 janvier au 12 Février date limite**.



© OITT-GRAND-DAX

CANDIDATURES POUR LA COMMISSION EXÉCUTIVE NATIONALE

Tout.e adhérent.e (direct.e, syndiqué.e ou membre d'une association affiliée) à jour de cotisation peut poser sa candidature pour la prochaine Commission Exécutive Nationale (pour 3 ans), soit :

➤ **Au titre de Délégué.e National.e** (16 postes de titulaires + 16 postes de suppléant.es à pourvoir) : les candidatures doivent se faire auprès du Secrétariat Général de la FGRFP **avant le 15 janvier**.

➤ **Au titre de Délégué.e Adhérent.e direct.e**, pour les membres des commissions exécutives départementales (1 poste de titulaire + 1 poste de suppléant.e à pourvoir) : candidatures auprès des sections départementales **avant le 15 janvier**.

Les fiches de candidature sont disponibles dans votre section départementale ou en ligne sur le site Internet de la FGR-FP [fgrfp.org], rubrique **PAGE SPECIALE CONGRÈS**

GRAND CONCOURS PHOTO

**Retraite,
sortir des clichés !**



A l'occasion du 67^{ème} congrès de la FGR-FP, le comité d'organisation propose un concours de photos numériques ouvert à toutes et à tous.

Le thème retenu : « **combattre les stéréotypes associés à la retraite en montrant des retraités impliqués dans la vie sociale** ».

Les photos retenues par le jury seront affichées pendant la durée du congrès et les meilleurs clichés récompensés.

Conditions de participation et règlement à retrouver en ligne sur le site de la FGR-FP, informations sur demande à fgr40@free.fr



© OITT-GRAND-DAX